

L'Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre engage deux salariés (m/f) à tâche manuelle à durée indéterminée et à tâche complète pour les besoins du service technique communal - service « Atelier ».

A. **Un artisan détenteur d'un DAP** de mécanicien de machines et de matériels agricoles et viticoles ou de serrurier

et

B. **Un artisan détenteur d'un DAP** ou bien de mécanicien, de mécanicien, d'installateur chauffage-sanitaire, de serrurier
ou un salarié à tâche artisanale

Conditions particulières pour les deux postes:

- expérience professionnelle exigée dans le domaine de la formation ;
- préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience dans le domaine des infrastructures du réseau d'eau potable ;
- permis de conduire B ;
- permanences à garantir.

Les futurs collaborateurs (m/f) seront rémunérés selon le groupe de salaire E – artisan avec diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) respectivement selon le groupe de salaire C – salarié à tâche artisanale conformément à la convention collective des salariés de l'État.

Tous les intéressés sont invités à adresser leur demande de candidature au collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre (B.P. 39 L-9001 Ettelbruck) pour le 4 mars 2022 au plus tard accompagnée des pièces suivantes :

- lettre de candidature avec engagement de la part du candidat de remplir toutes les tâches lui confiées et délai de préavis ;
- curriculum vitae détaillé avec une photo récente ;
- extrait récent du casier judiciaire n°3 ;
- copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- copie des certificats de formation et diplômes d'études ;
- copie du permis de conduire ;
- certificat médical attestant l'aptitude de pouvoir exercer des tâches manuelles au sein du service technique communal.

Les demandes incomplètes ou ne correspondant pas au profil requis ne seront pas prises en considération.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du service technique communal (Mme Klein tél. 26 81 06 51 1).

Erpeldange-sur-Sûre, le 12 février 2022

Le collège des bourgmestre et échevins

Claude Gleis,
Bourgmestre

Romain Pierrard,
Échevin

Gilbert Leider,
Échevin